SAINT-VIANCE MAG'

Votre magazine municipal d'information

Semestriel/décembre 2023

Ouverture de la salle polyvalente, de la salle multi-activités et du parc Sancier

L'actualité de votre commune
www.saintviance.fr
Saint-Viance Ma commune

Sommaire

Infos pratiques 2
Edito du Maire 3
Le Conseil Municipal 4
Saint-Viance bouge 6
Actualités 8
Travaux 10
Zoom sur 11
C'est pour vous 13
Ecole 14
La parole aux associations 15
Rétrospective, agenda 16
Intercommunalité 17
Paroles de groupe 18
Le carnet 19

Infos pratiques

MAIRIE
1, rue du Pontel - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 01 82
mairie@saintviance.fr
www.saintviance.fr
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Lundi, samedi de 9h à 12h30

SERVICES MUNICIPAUX
Agence postale communale
1, rue du Pontel - 19240 SAINT-VIANCE
Du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Lundi et samedi de 9h à 12h

Garderie
13, rue du Pontel - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 81 07

École communale
Karine BLONDEL : directrice
13, rue du Pontel - 19240 ST-VIANCE
Tél. 05 55 85 05 25

Médiathèque
6, place de l'Église - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 17 09 87
mediatheque@saintviance.fr
Facebook.com/Médiathèque-de-Saint-Viance
Mardi - jeudi - vendredi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h / 14h30 - 18h
Samedi : 10h - 12h30 / 14h30 - 17h

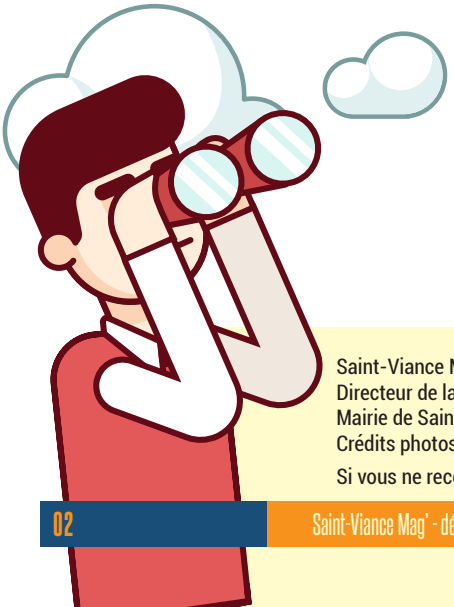

PERMANENCES EN MAIRIE
Assistante sociale
Sophie NAYRAT
Sur RDV
Tél. 05 55 93 79 20

Mission locale
Sur RDV
Tél. 05 55 17 73 00

Conciliateurs de justice
Bernard MALÈS
Uniquement sur RDV
Tél. 06 12 13 18 30

Gilbert SANCHEZ
Uniquement sur RDV le jeudi de 14h à 18h30
Tél. 06 86 42 14 01

SERVICES DE SANTÉ
Cabine de téléconsultation médicale
14 place de l'Église - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. : 05 55 85 01 82
Lundi - mercredi - jeudi :
9h30 - 12h30 / 14h - 18h
Mardi - vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 19h
Samedi : 8h30 - 12h30

Masseurs Kinésithérapeutes
Jean COSTE
Nadège MONTEIL-FAURE
Sylvain NUPTIA
Anaïs CAUMON
Lara VAN KIPSHAGEN
2, place du commerce -19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 76 78

Infirmiers
Manuela RODRIGUES
Charlotte LATREILLE-FOURNET
Julien FARFART
10, rue de l'Ancien Port - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 62 23

Ostéopathe
Julie CUBERTAFOND
24, rue du Pontel - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 15 30 88 66

France Alzheimer et maladies apparentées
50 rue du Colonel Vaujour - 19100 BRIVE
Tél. 05 55 17 70 76

CENTRE DE LOISIRS ASSOCIATIF
Place du commerce - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 42 30

PAROISSE
Presbytère d'Allassac - 19240 ALLASSAC
Tél. 09 83 53 58 93 - 06 61 39 26 85

CORRÈZE AUTONOMIE
Numéro unique : 05 55 19 19 19
24h/24 - 7j/7

NUMÉROS D'URGENCE
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17 ou 05 55 84 90 17
SAMU : 15
Urgence Sécurité Gaz : 0800 47 33 3
(appel gratuit depuis un poste fixe)
Urgence dépannage Enedis :
09 726 750 19 (24h/24 - 7j/7)
SUEZ : 05 67 80 67 69 (24h/24 - 7j/7)
SIRTOM - Région de Brive : 0800 204 054

Enfance en danger : 119 (appel gratuit)
SOS Violences conjugales :
05 55 88 20 02 ou 05 55 25 61 52 (antenne de Brive) ou 3919 numéro national gratuit (appel gratuit anonyme 24h/24)
France victimes 19 Corrèze :
05 55 23 26 42

Saint-Viance Mag' - Journal semestriel municipal d'informations de Saint-Viance - Décembre 2023
Directeur de la publication : Bernard Continsouzas - Conception/rédaction : Sandrine Galopin, Sonia Chouzenoux, Bernard Continsouzas
Mairie de Saint-Viance - Isabelle Deriche Com'ID - Création graphique : lacraieaseb - Impression : les imprimeurs corréziens
Crédits photos : Mairie de Saint-Viance - Crédits illustration - Pixabay - Freepick - Tirage : 1000 exemplaires
Si vous ne recevez pas ce bulletin, merci de vous adresser à la Mairie de Saint-Viance au 05 55 85 01 82 ou à mairie@saintviance.fr

Edito du Maire

Chères Saint-Viançoises, Chers Saint-Viançois,

Lors des élections des dimanches 24 septembre et 1er octobre derniers, vous m'avez accordé votre confiance pour conduire les intérêts de la Commune et poursuivre la mise en oeuvre de projets en grande partie initiés au cours de la mandature de Pierre CHARPENET.

Aussi, avec l'ensemble de mon équipe, je tiens à vous remercier très sincèrement de votre participation, et d'avoir fait le choix de me soutenir en m'élisant Maire de SAINT-VIANCE. C'est un honneur de présider aux destinées de notre Commune et un moment fort dans la vie de l'homme que je suis.

Initiatives, réflexions, décisions, actions et réalisations seront désormais les maîtres mots de mes diverses responsabilités tout au long de cette mandature.

Sachez que vous pourrez compter sur mon écoute, ma disponibilité, mon dévouement, et également sur mon implication et mon énergie pour m'inscrire dans la mission de 1er magistrat au service de toutes les Saint-Viançoises et de tous les Saint-Viançois.

Je vais donc, non pas remplacer, mais succéder à Pierre CHARPENET qui a oeuvré pendant plus de 20 ans dans l'intérêt de sa Commune de naissance, se dépensant sans compter pour satisfaire ses administrés. En votre nom à toutes et à tous, qu'il en soit chaleureusement remercié.

Installée depuis le 9 octobre, la nouvelle équipe s'est immédiatement attelée à la tâche dès l'attribution des rôles de chacun et la fixation des feuilles de route jusqu'à la fin du mandat.

Vous allez pouvoir découvrir à la lecture de ce bulletin, la composition du groupe municipal, les missions respectives de vos élus qui ont tous la même volonté, la même détermination de répondre à vos attentes avec l'envie de faire bien dans l'intérêt général de notre Commune.

Le début du mandat a été marqué le 2 novembre par l'inauguration de la salle polyvalente, de son parc et de la salle multi-activités, évènement de grande ampleur concrétisant un projet majeur réalisé avec Pierre CHARPENET. Plus de 350 personnes étaient présentes aux côtés de nombreuses personnalités pour célébrer la fin de ce chantier.

Au cours des dernières semaines de l'année, l'équipe municipale a relancé la réhabilitation de l'immeuble « Chez NINI » et approché un nouveau support de communication pour les administrés. Le plan de marche est tracé et l'équipe au travail.

En ce début d'année, les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous adresser tous nos voeux de bonheur, joie, sérénité, réussite personnelle et professionnelle, et surtout de santé pour 2024, nouvelle année porteuse, je l'espère, de nombreux espoirs.

Merci encore pour votre confiance,
Vous pouvez compter sur moi.

Bernard CONTINSOUZAS
Maire de SAINT-VIANCE

Le Conseil Municipal

Votre nouvelle équipe municipale

A l'issue de l'élection municipale partielle intégrale qui s'est déroulée au premier tour le dimanche 24 septembre 2023 et au second tour le dimanche 1er octobre 2023, le Conseil Municipal de Saint-Viance, composé de 19 membres, compte 14 sièges pour le groupe de la majorité, liste "Notre commune d'abord" et 5 sièges pour les groupes d'opposition : 3 sièges pour la liste "Saint-Viance citoyens" et 2 sièges pour la liste "Continuons pour Saint-Viance".

Bernard CONTINSOUZAS
Maire de Saint-Viance
Délégué communautaire

Conseillers Municipaux Adjoints au Maire

Christophe DELMAS,
1er adjoint au Maire
Urbanisme (planification et opérationnel), éducation (affaires scolaires, périscolaire, enfance-jeunesse), vie économique, gros travaux

Sonia CHOUZENOUX,
2ème adjointe au Maire,
Déléguée communautaire adjointe
Administration générale, ressources humaines, action culturelle, cérémonies

Bernard CHARBONNEL,
3ème adjoint au Maire
Finances, projet développement, commerce, vie associative et sportive

Sandrine GALOPIN,
4ème adjointe au Maire
Communication, numérique, événementiel

Jean FRANÇOIS,
5ème adjoint au Maire
Gestion voirie, assainissement, équipement public, entretien des bâtiments communaux et du patrimoine

Conseillers Municipaux Délégués

Chantal BREUIL
1ère adjointe déléguée auprès de Christophe Delmas et Sonia Chouzenoux

Jean-Baptiste BOSREDON
2ème adjoint délégué auprès de Jean François

Véronique BON
3ème adjointe déléguée auprès de Christophe Delmas et Bernard Charbonnel

Les 5 commissions municipales

1 Urbanisme (planification et opérationnel), éducation (affaires scolaires, périscolaire, enfance-jeunesse), vie économique, gros travaux
Président délégué : Christophe DELMAS
Membres : Bernard CHARBONNEL, Chantal BREUIL, Jean FRANCOIS, Véronique BON, Michel OLIVIER, Joël VANNIEUWENHOVE

2 Administration générale, ressources humaines, action culturelle, cérémonies
Présidente déléguée : Sonia CHOUZENOUX
Membres : Agathe PEBAUMAS, Chantal BREUIL, Jean FRANCOIS, Cécile LOURADOUR, Sofia TUCKER, Huguette WOZNY

3 Finances, projet développement, commerce, vie associative et sportive
Président délégué : Bernard CHARBONNEL
Membres : Cécile LOURADOUR, Marie-Aurore LACOTTE, Jérôme HEREIL, Sonia CHOUZENOUX, Sofia TUCKER, Huguette WOZNY

Conseillers Municipaux de la Majorité

Groupe « Notre commune d'abord »

Jérôme HEREIL

Marie-Aurore LACOTTE

Cécile LOURADOUR

Paulo FERREIRA DE OLIVEIRA

Agathe PEBAUMAS

Conseillers Municipaux de l'Opposition

Groupe « Saint-Viance Citoyens »

Michel OLIVIER

Sofia TUCKER

Alain PASSEMIER

Groupe « Continuons ensemble pour Saint-Viance »

Huguette WOZNY

Joël VANNIEUWENHOVE

4 Communication, numérique, événementiel
Présidente déléguée : Sandrine GALOPIN
Membres : Cécile LOURADOUR, Agathe PEBAUMAS, Jean-Baptiste BOSREDON, Christophe DELMAS, Michel OLIVIER, Alain PASSEMIER

5 Gestion voirie, assainissement, équipement public, entretien des bâtiments communaux et du patrimoine
Président délégué : Jean FRANCOIS
Membres : Jean-Baptiste BOSREDON, Chantal BREUIL, Christophe DELMAS, Paulo FERREIRA DE OLIVEIRA, Alain PASSEMIER, Joël VANNIEUWENHOVE

Salle polyvalente, salle multi-activités, parc Sancier

Récit de la soirée inaugurale

Jeudi 2 novembre 2023, un moment qui fera date dans les souvenirs des Saint-Viançoises et des Saint-Viançois. En effet, ce soir-là se déroulait l'inauguration de la salle polyvalente, de la salle multi-activités et de son parc dans une salle comble. Dernière tranche de 18 mois de travaux d'un ambitieux projet d'aménagement global de cet ensemble réalisé dans la continuité des travaux de rénovation de la Mairie, afin de pouvoir être éligible à une enveloppe globale de subventions.

Malgré une météo capricieuse et très pluvieuse, la fête fut belle dans une ambiance joyeuse où tout le monde papotait en toute décontraction. Après l'accueil assuré par les membres du Conseil Municipal très fiers de recevoir leurs nombreux convives - habitants, officiels, partenaires mais aussi Miss Corrèze devenue le temps de notre soirée notre Marraine, chacun était plongé dans une ambiance jazz interprétée par l'Ecole de Musique du Pays d'Allassac (EMPA) ou tombait sous le charme de notre animateur Thierry Blancot, ancien présentateur sportif de France Télévisions, qui excellait dans l'animation de cette soirée.

Enfin, toute la salle s'immobilisa le temps de l'inauguration, cérémonial très symbolique au cours duquel trois enfants de Saint-Viance ont tenu avec beaucoup de fierté le ruban et apporté la paire de ciseaux aux élus.

Bernard CONTINSOUZAS, notre Maire et ses invités de marque Étienne DESPLANQUES, Préfet de la Corrèze, Jacques RANCHERE, Sous-Préfet de l'arrondissement de Brive, Francis DUBOIS, Député de la Corrèze, Claude NOUGEIN, Sénateur de la Corrèze, Patricia BUISSON et Didier MARSALEIX, Conseillers Départementaux représentants Pascal COSTE, Président du Département de la Corrèze, Christian PRADAYROL Vice-président représentant Frédéric SOULIER Président de l'Agglo de Brive et Christophe PETIT nouveau Président des Maires de la Corrèze ont alors procédé à la coupe officielle du ruban tricolore : la salle polyvalente, la salle multi-activités et le parc Sancier étaient officiellement inaugurés !

S'en sont suivis les discours des officiels saluant l'ambition du projet et la qualité de sa réalisation avant de laisser la place au plaisir de la fête, assurée avec talent en première partie par les Sweet ladies, l'association de danse country de Saint-Viance, puis par le disc-jockey plus tard dans la nuit.

Pendant ce temps, tous les convives ont pu profiter de rafraichissements et de délicieuses petites bouchées offerts par vos hôtes ravis de vous voir si nombreux. Nul doute que cette salle va encore voir de grands sourires et de grands rassemblements dans les semaines, mois et années à venir...

Actualités

Bienvenue à Eva LAFLECHE qui vient renforcer l'équipe d'accueil de la cabine de téléconsultation médicale au côté de Katy FROISSART.
Elles se tiennent à votre disposition pour prendre rendez-vous et être accompagné/guidé sur le déroulement des consultations.

Contact : 14 place de l'Eglise à SAINT-VIANCE - Tél. : 05 55 85 01 82
Lundi - mercredi - jeudi : 9h30 - 12h30 / 14h - 18h
Mardi - vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 19h - Samedi : 8h30 - 12h30

Chez Nini, le projet se concrétise

Conformément aux engagements énoncés lors de la campagne électorale du mois de septembre dernier, la nouvelle équipe municipale débute la concrétisation du projet concernant l'ancien café « Chez Nini ». Interrogé sur ce sujet, Monsieur le Maire confirme que le nettoyage du bâtiment est en cours et que les premières études de faisabilité et d'estimations des travaux sont lancées. Un projet ambitieux qui devrait répondre aux besoins des habitants de la commune impatients de retrouver un nouveau lieu de convivialité… affaire à suivre ...

Des toilettes publiques sont disponibles en libre accès place du commerce dans le centre-bourg

Vos élus sur le terrain, en formation sur le matériel de la commune : Jean FRANÇOIS, Sonia CHOUZENOUX, Sandrine GALOPIN (notre photographe), Adjoints au Maire et Chantal BREUIL, Conseillère Municipale Déléguée aux côtés des employés municipaux Etienne BERGER et Christophe LAFARGE.

Défenseur des droits, voie de médiation pour dénouer les litiges du quotidien

Problème avec les services publics (CAF, préfecture, collectivité …), atteinte aux droits d'un enfant, discrimination, refus de dépôt de plainte, propos déplacés d'un policier ou d'un gendarme, autant de domaines dans lesquels le Défenseur des droits, en tant que tiers indépendant et impartial, peut accompagner par la médiation les usagers pour résoudre à l'amiable les litiges. Facilitateur du dialogue, il reçoit gratuitement toute personne rencontrant des difficultés pour faire respecter ses droits.

Vous souhaitez devenir défenseur des droits (statut bénévole, formation initiale de 50h, formation continue, indemnité forfaitaire mensuelle de frais) ? envoyez candidature et CV à : **candidature-delegue@defenseurdesdroits.fr.**

Vous souhaitez contacter un défenseur des droits ? contactez Pierre-Jean GAGNEBÉ au 05 55 20 55 20

Fuel, calendrier des commandes groupées

Comme chaque année depuis 2015, la Mairie de Saint-Viance en partenariat avec le CCAS vous donne la possibilité de bénéficier de commandes groupées de fuel domestique pour un prix avantageux.

Marche à suivre
Vous passez commande à la Mairie
-> vous réceptionnez votre fuel
-> vous réglez le livreur à la livraison

Calendrier
Commande du 19 au 24 février 2024
-> livraison du 26 février au 2 mars 2024

Commande du 21 au 25 mai 2024
-> livraison du 27 au 31 mai 2024

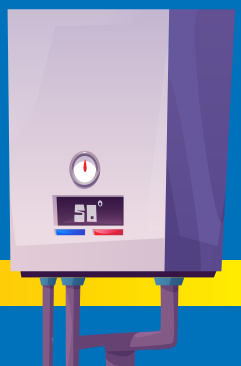

Vos outils de communication évoluent et se modernisent

L'application INTRAMUROS arrive à Saint-Viance

IntraMuros

INTRAMUROS est une application mobile que les habitants de Saint-Viance peuvent télécharger ***GRATUITEMENT,*** *sans engagement, ni abonnement sur leur smartphone ou iPhone.*

Avec INTRAMUROS, vous pouvez :

- Être informés (onglet JOURNAL) : informations diverses ou générales, agenda, médiathèque,
- Recevoir des alertes (ex : manifestations, menus de la cantine etc.),
- Mieux découvrir votre territoire (onglet DECOUVRIR),
- Et même être acteurs en signalant un problème sur la commune (ex : un arbre tombé, un accident, etc.)

Vous choisissez les communes de votre choix... proches ou lointaines

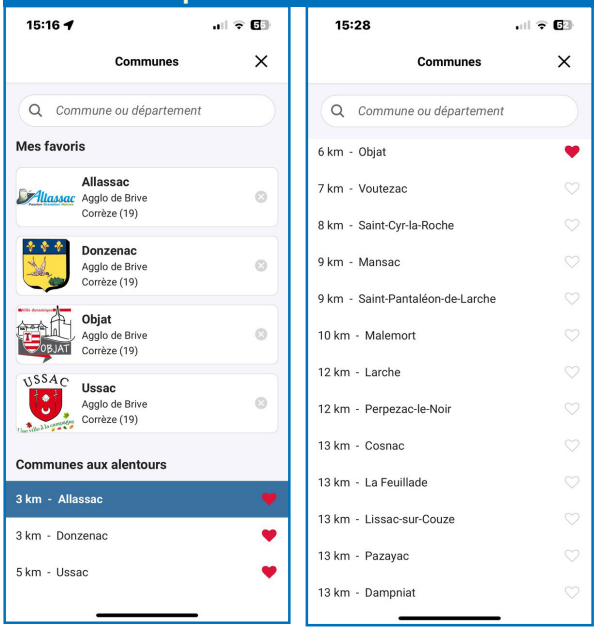

Vous accédez à un menu facile à manipuler

Vous trouvez vos informations !

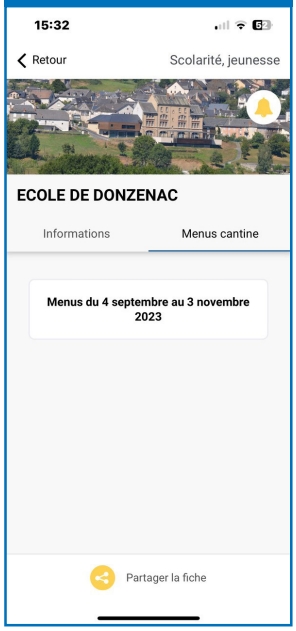

Vous accédez à un journal d'actualités (Juste cliquer sur l'icône choisie)

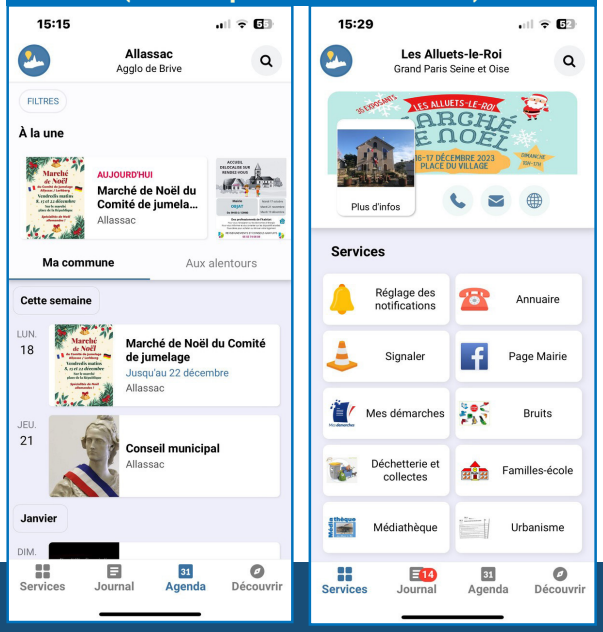

Vous signalez un incident

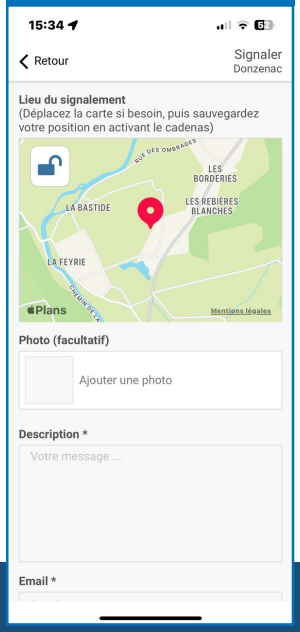

Vous découvrez le patrimoine environnant

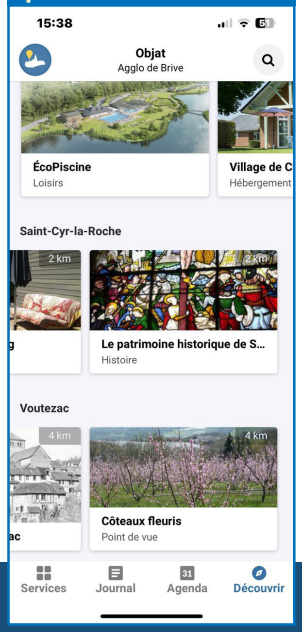

Vous êtes maintenant au coeur de l'information, en temps réel et avec des choix qui vous seront personnels... alors prêts ? Téléchargez !

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Le premier 1 000 dojos corrézien est à Saint-Viance

Après les Jeux Olympiques de Tokyo en 2021, l'Agence Nationale du Sport (ANS) et la Fédération Française de Judo (France Judo) ont lancé un projet ambitieux : implanter 1 000 dojos sur le territoire. Ces dojos, créés dans des bâtiments existants, bénéficient de travaux d'aménagement et de mise en conformité afin d'en faire des dojos officiels répondant aux normes de sécurité et de pratique du judo.
Après vote favorable au Conseil Municipal en mars dernier, la municipalité de Saint-Viance a candidaté et présenté un dossier complet immédiatement validé par l'ANS. Les travaux, d'une durée d'un mois, ont été financés à 80% par l'ANS et la Fédération Française de Judo et à 20% par la Mairie.

C'est avec fierté que le Sakura Club de Saint-Viance a pu réouvrir ses portes le 13 novembre dernier et peut se targuer d'être le premier projet « 1 000 dojos » réalisé en Corrèze.

La fête du judo… reportage de Sandrine Galopin, Professeur du JJ St Viance SAKURA CLUB

Très grosse journée de judo le samedi 16 décembre dernier, où nous étions en mode extra fête dans notre nouveau dojo tout beau tout neuf … malgré une forte défection des effectifs prévus (merci la grippe, la fièvre et le covid !). Notre fête fut drôle, bruyante, classe, avec une pluie de récompenses pour des pratiquants émérites !!! Bernard CONTINSOUZAS, notre Maire est venu en personne saluer nos pratiquants et leurs familles présentes afin de remettre le prix du courage et du Shin (le bel esprit en japonais) à Victor LACOTTE (13 ans) pour son comportement exemplaire avec ses camarades sur le tapis, pendant et après son accident en octobre dernier.

À souligner également : 4 nouveaux promus à un grade supérieur chez des jeunes pratiquants : Noélie GARGAUD (9 ans), Evan SKENA (9 ans) , Angèle LACOTTE (11 ans) et Éloïse GOFFLO LAFOND (14 ans) pour leur sérieux, leur engagement et un comportement digne du code moral du judo. Bel honneur !!!

Les parents se sont prêtés au jeu du tir à la corde contre les enfants et, malgré tous leurs efforts concentrés, ils n'ont pu faire le poids contre des judokas très motivés ! Clin d'oeil à leur fair-play. Je tiens également à les remercier pour les deux beaux cadeaux pour le club (équipement) et le magnifique judogi brodé qui m'a été offert. Véritablement surprise, je suis naturellement touchée et sans doute maladroite dans mes remerciements qui sont malgré tout très sincères.
Jeux, démonstration technique judo et jujitsu (jujitsu combat : Gabin et Thomas, expression technique poussin : Melyssa-lou et Chloé, minimes : Noémie et Éliot), remise de médailles et photos accompagnés d'un petit pochon de friandises de Noël. La fête fut belle… À très vite sur nos tatamis … là où tout commence …

Modernisation de la médiathèque

Devenue rendez-vous incontournable pour les habitants de Saint-Viance et des communes environnantes, notre médiathèque, sous l'impulsion dynamique et passionnée de sa responsable Isabelle DESMET, voit son aménagement repensé et modernisé. Deux phases de travaux sont prévues : une première immédiate pour la refonte de l'espace jeunesse et la seconde dans le courant de l'année 2024 pour l'espace adolescents, l'espace documentaire et les ateliers. Encore de très beaux moments d'ateliers créatifs et de séquences évasions en perspective…

Réunion de travail avec Sonia CHOUZENOUX, Adjointe au Maire, Isabelle DESMET, responsable de la médiathèque, M. DUPUY société Perspectives

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Viance a repris le 1er décembre dernier, avec la nouvelle commission urbanisme installée.
Cette réunion de travail a permis de présenter aux nouveaux élus membres de la commission, le travail qui avait été réalisé depuis la prescription de l'élaboration du PLU et les étapes qu'il reste à mener. Les remarques formulées lors de la réunion avec les Personnes Publiques Associées de mai dernier ont été présentées et seront intégrées au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le calendrier avec les prochaines échéances aussi bien en matière d'études qu'en matière de concertation a été détaillé :

- La commission doit travailler à la déclinaison réglementaire du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, à savoir le règlement écrit, le règlement graphique et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ce travail sera ponctué par des réunions de rendus intermédiaires avec les Personnes Publiques Associées (dont les services de l'Etat) et les gestionnaires de réseaux (Communauté d'Agglomération du bassin de Brive, Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie, Service Départemental d'Incendie et de Secours). Il s'étalera sur tout le premier semestre 2024.

- Des rencontres avec le public sont prévues :
  - **Le 2 février prochain,** des rendez-vous individualisés seront organisés avec les personnes ayant déposé une observation sur le registre de concertation et dont le terrain ne rentrait pas dans la densification d'espaces bâtis. Des courriers d'invitation seront transmis en début d'année à l'ensemble des personnes concernées.
  - **Fin février,** la seconde réunion publique permettra de présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, c'est-à-dire les grandes orientations mises en oeuvre dans le PLU intégrant à la fois les obligations réglementaires et le projet municipal pour la dizaine d'années à venir.
  - **Courant mai,** une troisième réunion publique viendra présenter les grandes lignes de la traduction réglementaire du PADD (règlement écrit, graphique et OAP).
  - **Dans le mois de juin,** des permanences en mairie seront organisées permettant à tout un chacun de venir consulter l'ensemble des pièces réglementaires du PLU, en présence du bureau d'études et de membres de la commission. Des créneaux de réservation seront ouverts sur 4 demi-journées.

A l'issue de ces différentes étapes, le bureau d'études finalisera le dossier de PLU en vue d'un arrêt en Conseil Municipal sur la rentrée de septembre 2024.

S'ensuivra une période de consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) et de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) qui durera 3 mois.

Une enquête publique devrait avoir lieu en début d'année 2025, l'approbation du PLU et sa mise en application étant prévues pour le début du printemps 2025.

Vous continuerez à être informés de l'avancée de la procédure par les moyens de communication habituels (bulletin municipal, page facebook, site internet, flyers distribués dans les boites aux lettres pour les réunions publiques, ...).

1ère réunion de la nouvelle commission municipale sur le PLU

Come chez Mamert

& RESTAURANT
TRAITEUR
RÔTISSEUR

ZAC de la Nau - 19240 Saint-Viance
05 55 17 57 93
comechezmamert@gmail.com

LOCATION DE SALLE

MENUISERIE LENHART

14 Route du Poirier haut
19240 SAINT VIANCE
Tél : 05.55.85.06.28
e-mail : menuiserielenhart@gmail.com

Menuiseries extérieures
Menuiserie Intérieure
Agencement intérieur
Escaliers
Revêtement de sols

Site web : www.menuiserie-lenhart.fr
SIRET : 483 402 830 000 10

BOUCHERIE

Aux 3 Galops

Tél. 06 72 81 92 14 - Saint-Viance

A votre service sur votre marché

Mardi : MEYSSAC et BRIVE
Mercredi : St-CÉRÉ et POMPADOUR
Jeudi : ARGENTAT et TERRASSON
Vendredi : SOUILLAC et St-YRIEIX
Samedi : BRIVE et TULLE
Dimanche : OBJAT

CHEVALINE

GIRERD

Électricité générale

GIRERD ENR
Photovoltaïque

Impasse des Magnolias - 19240 St VIANCE
05.55.25.59.50

EURL LAURENÇON TONY

MAÇONNERIE
SPÉCIALISTE DE LA RÉNOVATION
19240 SAINT-VIANCE

- Maçonnerie traditionnelle
- Bâti ancien
- Taille de pierre

artisanlaurencontony.fr tonylaurencon@gmail.com 06 35 21 17 05

TAXI MEYJONADE

SAINT-VIANCE

BRIVE TAXI OBJAT

06.81.42.43.94

12 rue de la Mijale, 19240 SAINT-VIANCE

---

sevé PAYSAGE

CRÉATEUR DE JARDINS
28 route de Brive, Zone de la Nau

19240 SAINT VIANCE
05 55 93 60 71
contact@sevepaysage.com

AGATHE PEBAUMAS

AG SERVICES

Secrétaire Indépendante
Professionnels & Particuliers

07 66 56 89 11
ag.services19240@gmail.com
54 Route de Varetz 19240 St Viance

GIGON

CARROSSERIE - PEINTURE

Fixe: 09.87.55.21.76
Mobile: 06.45.40.83.87
cpg.19@hotmail.com

Suivez-nous sur

Numerique a votre Service

INFORMATIQUE & MULTIMEDIA

CONSEIL - VENTE - INSTALLATION

Assistance et dépannage

Vidéosurveillance

L'informatique adaptée à vos besoins

contact@numeriqueservice.fr
www.numeriqueservice.fr
06.47.68.00.15
19240 Saint-viance

Retrouvez nous sur Facebook

Entreprises, artisans, commerçants
Faites-vous connaître
pour apparaître
dans l'annuaire de la commune

La commission communication du nouveau Conseil Municipal est en train de réaliser un annuaire des commerçants, artisans, producteurs, entrepreneurs de notre commune.

Si vous souhaitez être (ou ne pas être) référencé dans ce prochain outil de communication, merci de prendre contact auprès de la Mairie afin de nous le spécifier : **mairie@saintviance.fr, objet « annuaire pro »**

Appel à candidatures
Bar d'été

La municipalité lance son appel à candidatures pour exploiter et faire vivre le bar d'été au bord de la Vézère situé devant la maison des associations afin que restauration et animations soient encore au coeur de nos belles soirées d'été.

Pour tout renseignement et/ou poser votre candidature : mairie@saintviance.fr, objet « candidature bar d'été »

Vous êtes en attente de l'installation de la fibre par l'opérateur Orange ? Afin de pouvoir engager une action collective envers Orange, nous recueillons les doléances. Si vous êtes dans ce cas, merci de vous faire connaître en écrivant à la Mairie, objet " Fibre Orange "

Des nouveautés à la médiathèque

Depuis son ouverture sur des plages horaires plus larges et une nouvelle dynamique insufflée par sa responsable Isabelle DESMET, la médiathèque enregistre une fréquentation mensuelle en hausse parmi un public de plus en plus intergénérationnel et un fort engouement pour les ateliers spontanés et thématiques.

Parmi les dernières nouveautés, vous pouvez trouver à la médiathèque :

- Un rayon mangas étoffé qui sera enrichi par un nouvel achat de livres en 2024,
- Un nouveau linaire fantasy pour les jeunes de 9 à 13 ans, mis en place en partenariat avec la maison d'édition plume blanche à Varetz,
- Des romans composés pour les 6-12 ans avec la typographie Luciole des éditions VDP (Voir de près) en partenariat avec la librairie des grands caractères afin de proposer une lecture facile à lire pour les enfants ayant des troubles de l'apprentissage, des troubles cognitifs, des troubles DYS (dyslexie, dysgraphie), TDA/H. Ces livres ont aussi été conçus pour les personnes malvoyantes ou sujettes à la fatigue visuelle par le Centre Technique Régional pour la déficience visuelle et le studio typographie.fr.

« Nous travaillons aussi avec la jeune librairie - La Croisée des Mots - spécialisée dans le livre jeunesse qui nous offre un oeil plus averti sur l'acquisition de nos livres, plus particulièrement sur les documents liés à la petite enfance. Ce travail de concert permettra à l'avenir d'acquérir des livres plus spécifiques, de qualité, parfaitement adaptés à nos petits lecteurs », précise Isabelle.

Nouveau linaire fantasy plébiscité par nos jeunes lecteurs

Ecole

Notre groupe scolaire accueille 185 élèves à l'école maternelle et à l'école élémentaire sur différents niveaux de classes :

- **Petite section :** 21 élèves
  classe de Laurence PAMBOUTZOGLOU

- **Moyenne section/Grande section :** 24 élèves
  classe de Marie-Laure BAÏETTO

- **Grande section/CP :** 24 élèves
  classe de Guillemette CLAVAL

- **CP/CE1 :** 23 élèves
  classe de Karine BLONDEL et Claire DAURAT

- **CE1/CE2 :** 22 élèves
  classe de Frédérique LAPAIRE

- **CE2/CM1 :** 23 élèves
  classe de Aurore BREUIL

- **CM1/CM2 :** 23 élèves
  classe de Jessica VAURIE

- **CM2 :** 25 élèves
  classe de Marie MIRANDA

« Lumière et cabanes », projet artistique de l'année

Le projet artistique et culturel de l'année s'intitule « Lumière et cabanes », financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Conseil Départemental de Corrèze.

Le 15 décembre dernier, les élèves ont eu le plaisir de présenter leurs créations réalisées avec l'aide de 3 intervenants qui sont chacun intervenu 12 heures par classe :

- Monsieur MAZAUD en CM1/CM2 sur le travail de l'osier, avec la participation des parents d'élèves. Les élèves ont visité l'osiérie de Saint-Viance, puis ont appris à "tisser" l'osier pour créer des productions collectives (création de grandes cabanes qui ont servi ensuite aux réalisations des autres classes) et des productions individuelles (lanternes et poissons),

- Madame POUGET en PS, GS/CP, CP/CE1 et CE1/CE2 sur la fabrication d'objets à partir de tissus de récupération. Les élèves ont déchiré, découpé, noué, tissé, cousu, etc. pour créer 4 cabanes aux univers différents avec pour fil conducteur les contes traditionnels,

- Madame DRUARD en MS/GS et CE2/CM1 sur la danse de création. Les élèves ont créé des chorégraphies agrémentées de costumes fluorescents et de lumière noire.

Des travaux ont aussi été réalisés autour des livres : la classe de Petite Section sur « Boucle d'Or et les trois ours », la classe de Grande Section/CP sur les albums de la sorcière Cornebidouille et la classe de CP/CE1 a recréé la maison en sucreries issue du conte « Hansel et Gretel ». Les élèves de CE1/CE2 ont travaillé autour de l'univers marin d'après le conte de la Petite Sirène.

Les enseignantes remercient l'équipe municipale pour leur aide matérielle et l'association des parents d'élèves pour leur aide précieuse à l'organisation de cette soirée.

Association La pétanque Saint-Viançoise

La pétanque Saint-Viançoise, créée en 2001 et affiliée à l'UFOLEP, est une association sportive qui illustre le sport pour tous, la solidarité, et s'appuie sur l'engagement de ses membres. Les entraînements ont lieu au boulodrome de Saint-Viance les mardis et jeudis après-midi, ainsi que les vendredis soir. Ce boulodrome est sorti de terre en 2010 suivi du club house en 2012, le tout dans un partenariat étroit et continu avec la municipalité. Pendant les mois d'hiver, ces entraînements se déroulent au boulodrome couvert de Brive.

Notre club compte cette année 55 adhérent(e)s dont 15 femmes. Il s'affirme depuis des années comme un partenaire incontournable dans le paysage départemental et régional. En plus des 6 concours organisés lors de la saison 2022/2023, dont le challenge Gilles Delmond, nous avons eu le plaisir de participer à la journée d'initiation multisports des enfants des écoles en juin 2022 ainsi qu'au forum des associations en septembre 2023. Nous contribuons chaque année financièrement au Noël des enfants de Saint-Viance ainsi qu'au carnaval.

Côté résultats sportifs, plusieurs équipes ont été à l'honneur cette saison : une équipe féminine championne de la Corrèze, et 3 vice-championnes : une féminine, une en double mixte et une masculine en vétérans. Ces équipes ont donc participé au championnat de France UFOLEP en Bretagne : deux d'entre elles ont atteint respectivement les 16ème et les 8ème de finale.

Les prochaines échéances en 2023-2024 seront l'organisation de 4 concours, la participation au challenge de la Corrèze ainsi qu'aux championnats départementaux et régionaux qualificatifs pour le championnat de France qui se déroulera en juillet 2024 en Haute-Vienne.

Empreint des valeurs de convivialité et de fair-play, la pétanque Saint-Viançoise compte bien continuer à porter haut ses couleurs.

André LECIGNE, Président - Tél. : 06 20 09 00 98
Jérôme CHANCY, vice-Président - Tél. : 06 21 52 17 67

Association Le club des aînés

Fort de 62 adhérents âgés de 60 à 97 ans de Saint-Viance et des communes environnantes, le club des aînés met en place de nombreuses actions en faveur des personnes seules, afin de rompre leur isolement et leur procurer les moyens de se rencontrer, de se connaître, de s'épanouir et de participer à de nombreuses activités physiques, intellectuelles ou ludiques.

Les membres se réunissent tous les vendredis de 14 h à 17 h à la Maison des Associations, pour partager le café, des jeux (belote, tarot, scrabble, ...) ou la marche. Chaque rendez-vous est clôturé par un goûter offert par le club ou par un adhérent pour fêter son anniversaire.

Corinne CONSTANTY, sa présidente depuis 10 ans, a pris la suite de Madame LAVAUD à l'âge de 50 ans. Elle a rejoint l'association par sa mère adhérente au club.

Chaque mois est ponctué par une activité phare, hormis en août pour la pause estivale :

- Janvier : galette des rois,
- Février : crêpes et cidre de la chandeleur,
- Mars : repas mique petit-salé,
- Avril : sortie,
- Mai : vente annuelle du club,
- Juin : sortie,
- Juillet : repas au bar d'été,
- Septembre : rentrée du club,
- Octobre : repas,
- Novembre : pièce de théâtre à Rocamadour,
- Décembre : assemblée générale suivie du repas de Noël.

Cotisation : 20 euros/an
Corinne CONSTANTY, Présidente - Tél. : 06 41 90 11 55

Rétrospective - Agenda

14 et 15 août

Notre traditionnelle fête votive s'est déroulée dans une ambiance festive assurée par les fanfares locales autour de nombreuses activités proposées par la Municipalité, le Comité des fêtes, l'association Saint-Viance Loisirs : rencontre sportive inter-villages, repas tête de veau, marché de producteurs, vide grenier, fête foraine, défilé de vélos fleuris par les enfants de la commune, défilé de barques fleuries sur la Vézère, … 2 journées clôturées par un magnifique feu d'artifice offert par la commune.

10 septembre

Le forum des associations est un moment privilégié de rencontres entre les différentes associations et les habitants, afin de permettre à chacun de venir sélectionner son activité sportive ou culturelle sur cette nouvelle saison.

11 novembre

Encore une fois, une belle cérémonie célébrée devant le monument aux morts où de nombreux habitants sont venus honorer ses soldats tombés pour la France. De beaux textes ont été lus par les enfants de l'association Saint-Viance Loisirs toujours fortement impliqués lors de ces célébrations suivis par le dépôt des gerbes par les anciens combattants Saint-Viançois, le Maire en présence des adjoints et conseillers municipaux. Un pot de l'amitié a clôturé cette belle cérémonie.

6 décembre

Un bel après-midi sous le signe des sourires d'enfants heureux et de leurs accompagnants qui ont profité du spectacle de Noël offert par le centre de loisirs, en partenariat avec les associations du théâtre, du club des aînés, de la pétanque, du foot, du tennis de table, de l'Association des Parents d'Elèves et du comité des fêtes. Avec la venue exceptionnelle du Père Noël et de sa charmante complice la mère Noël, l'esprit des fêtes de fin d'année était là. Un magnifique goûter a clôturé le spectacle musical et enchanteur offert par la municipalité en présence de membres du Conseil Municipal, Sonia CHOUZENOUX, Chantal BREUIL, Sandrine GALOPIN qui ont assuré le service avec brio !

9 et 16 décembre

Belle mobilisation pour la 37ème édition du Téléthon qui a permis de collecter 3584,50 € pour aider l'Association Française contre les Myopathies à financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Merci à nos bénévoles, nos partenaires et au public d'être venus nombreux soutenir cette noble cause.

A retenir ...

21 janvier - Salle polyvalente de Saint-Viance :
repas des aînés

26 janvier à 18h
Salle polyvalente de Saint-Viance :
voeux aux nouveaux habitants installés sur la commune depuis le 1er janvier 2020 ainsi qu'aux entreprises et aux associations

Accélération de la transition énergétique

Recensement des parcelles favorables à l'accueil de projets d'énergie renouvelable

Respecter nos objectifs nationaux et nos engagements internationaux en matière d'énergie et de climat, en particulier l'atteinte de la neutralité carbone à 2050, nécessite d'agir rapidement.

C'est ainsi que la loi relative à l'Accélération de la Production des Energies Renouvelables (loi APER) du 10 mars 2023 offre la possibilité aux communes de définir, après consultation des propriétaires de terrains, des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR) destinées à favoriser l'accueil de projets tels que :

- Les panneaux photovoltaïques,
- La géothermie,
- Le solaire thermique,
- Le biométhane,
- Le bois énergie, etc.

à l'exclusion de l'agri-photovoltaïque pour lequel nous n'avons à ce jour pas d'information.
Sont aussi exclus les secteurs naturels, secteurs protégés en raison de leur intérêt écologique, faunistique et floristique.

Dans ce cadre, la municipalité a recensé les parcelles pouvant entrer dans ce dispositif.
Les propriétaires de terrains Saint-Viançois éventuellement intéressés pour aménager leur parcelle libre ont été invités à en informer la Mairie par courrier en indiquant les coordonnées cadastrales.

Après recensement des demandes puis débat au sein de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et délibération du Conseil Municipal, cette cartographie des ZAEnR a été transmise au référent préfectoral puis au Comité Régional de l'Energie (CRE) qui rendra un avis après vérification de sa cohérence avec les objectifs régionaux. Une cartographie définitive devrait aboutir courant 2024.

Ce dispositif est très complexe dans la mesure où les secteurs définis devront prendre en compte les enjeux locaux en termes de production d'énergie, de protection de l'environnement, des paysages, du patrimoine et des parcelles fertiles.

Il est donc probable que seule une partie des parcelles recensées soit retenue à l'issue du processus.

Paroles de groupe

L'ensemble des élus « Notre commune d'abord » a déjà mis tout en oeuvre, ces trois derniers mois pour continuer à gérer les dossiers en cours et sceller la première pierre de certains projets à venir.

Chacun d'entre nous a très rapidement pris conscience des tâches à accomplir, et suit sa feuille de route, s'emploie avec détermination, avec ambition, mais sans prétention, à oeuvrer pour que nos projets arrivent à terme, la gestion rigoureuse et saine des finances de la Commune restant notre fil rouge.

Nous avons tous choisi de donner le maximum pour répondre à vos attentes, tout en respectant les contraintes imposées par la législation pour la gestion d'une collectivité territoriale. Les promesses instantanées sans contrôle de faisabilité ne correspondent pas à notre engagement.

- Les dossiers désormais achevés ou qu'il faut faire aboutir :

- Les toilettes publiques situées près du local des kinés sont opérationnelles,
- Les travaux du Dojo sont terminés, 1ère réalisation en Corrèze sous la houlette de l'Agence Nationale du Sport et de la Fédération Française de Judo,
- Plusieurs réunions avec le Bureau d'études DEJANTE ont déjà eu lieu, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme,
- Le dossier relatif à la récupération des concessions abandonnées dans le cimetière suit son cours,
- La redynamisation du Bourg avec la réhabilitation de l'immeuble « Chez NINI » est lancée.

- L'avenir dès demain :

- Le projet de communication et d'information évolue de jour en jour avec la mise en place d'un nouvel outil dédié aux collectivités et à destination des administrés,
- Le recensement du patrimoine communal et l'étude pour la modernisation de la médiathèque ont commencé,
- Le compte-rendu de l'enquête sur la mise en place d'ombrières sur des espaces à usage de parking, de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux ainsi que sur des parcelles privatives, a été envoyé aux autorités compétentes pour l'étude des propositions et éventuelles acceptations.

La volonté de mener à bien tous les projets se fait avec l'implication de tous les membres de notre équipe auxquels se sont associés certains élus de l'opposition qui montrent un réel intérêt pour atteindre les objectifs fixés.

Nous restons à l'écoute de toutes propositions, réflexions, suggestions utiles à l'intérêt général de la Commune, et donnerons la priorité à toutes actions positives en toute clarté et totale transparence.

Aucune interrogation ne devra rester sans réponse, tel sera le leitmotiv de notre engagement pendant la durée de ce court mandat.

Que 2024 vous apporte bonheur, joie, sérénité et surtout la santé ainsi qu'à vos familles et vos proches et que vos voeux se réalisent sous les meilleurs auspices.

Prenez bien soin de vous !

« NOTRE COMMUNE D'ABORD »
Le groupe de la majorité municipale

Nous voici dans une nouvelle ère municipale, avec somme toute peu de changements. Deux nouveaux élus pour nous et un nouveau maire déjà dans l'équipe sortante.

Cette mandature sera courte, mais nous ferons notre possible pour dessiner l'avenir de Saint-Viance.

Les commissions ont commencé leur travail avec quelques sujets urgents, dus essentiellement à l'inaction constatée depuis plusieurs mois.

Commissions, où nous déplorerons l'absence de l'écologie, du développement durable et de la santé, dans les priorités affichées aux programmes de travail.

La salle polyvalente, chantier phare de cette mandature, est quasiment achevée hormis quelques détails. Faute d'avoir été entendu lors du projet initial, il n'y aura pas de panneaux solaires sur sa toiture.

Aujourd'hui, l'état nous demande d'identifier 10 % de la surface communale qui pourrait être dédiée aux énergies renouvelables.

D'ici aux prochaines échéances il nous faut réfléchir à nos priorités et lancer les études nous permettant de les faire aboutir dans les années à venir, en maintenant nos missions récurrentes : entretien de la commune et notamment de la voirie, aide aux plus démunis et sécurité de tous les habitants.

La communication, absente jusque-là, est mise en avant par la nouvelle équipe. Nous souhaitons qu'elle trouve rapidement une réelle efficacité.

Dans tous les cas, notre groupe souhaite, rester à votre écoute pour que nous puissions relayer vos demandes, préoccupations, et, ensemble, imaginer l'avenir de notre commune.

« Saint Viance Citoyens »
Michel OLIVIER - Sofia TUCKER
Alain PASSEMIER

Nous remercions chaleureusement l'électorat qui nous a accordé sa confiance, dans un contexte électoral inédit à SAINT-VIANCE où près de 58% des électeurs ont manifesté leur opposition à la gestion de la commune par l'équipe en place. Cependant, le système de répartition des sièges bénéficie aux 42% des suffrages restants.

Première adjointe et conseiller délégué sortant avec Pierre CHARPENET, nous continuerons à honorer notre principale mission : servir notre Commune lorsque nous y serons invités avec respect et transparence.

Nous serons attentifs à l'équilibre du budget sachant que l'indemnité des conseillers délégués a déjà doublé...

Bonne et heureuse année 2024

Huguette WOZNY
Joël VANNIEUVENHOVE
« Continuons pour SAINT-VIANCE »

ANCIENS COMBATTANTS ET D'ALGÉRIE
M. Claude FAVARO
Mairie de Saint-Viance
1 rue du Pontel
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 01 08

ANSE
Mme Florence GINER
Zone de la Nau
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 58 40

AVOLCA CURTIS FIGHT
M. Christophe GALAUD
31 route de l'Echamel
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 25 67 91 - 07 87 14 88 86
galaud.christophe@orange.fr

CLUB DE FOOTBALL
M. Dominique BONNEVAL
5 route de la Petite Vallée
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 17 87 86 75
domy.bonneval@orange.fr

CLUB DE PÉTANQUE
M. André LECIGNE
19 600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE
Tél. 06 20 09 00 98
andre.lecigne@nordnet.fr

CLUB DES AÎNÉS
Mme Corinne CONSTANTY
Les Borderies
19240 ALLASSAC
Tél. 05 55 84 91 23 - 06 41 90 11 55
corinneconstanty@hotmail.fr

COMITE DES FÊTES
M. Cédric POGNOT
8 impasse du Pin
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 84 49 48 88
pognotcedric@orange.fr

DE FIL EN FIL
Mme Sylvie DELFAURE
Merlhiac
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 88 27 68 - 06 88 88 14 36
marguesyl@orange.fr

GYM DES 4 SAISONS
Mme Marie-Hélène PASSEMIER
14 impasse du bosquet
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 81 09 06 63
lagymdes4saisons@gmail.com

JOLIE MÔME
Mme Sylvie ZANELLI
23 route de Varetz
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 85 91 85 83
s.zanelli19@gmail.com

JUDO, JUJITSU, SELF DÉFENSE, TAÏSO
M. Fabrice GALOPIN
108 route de la Gratade
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 84 63 03 21
sakuraloe19@gmail.com

L'ASSOCIATION DES CHASSEURS DE SAINT-VIANCE
M. Bertrand MARTY
2 rue de la Vigne Haute
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 75 43 18 52

LES AMIS DU PAYS VERT
Mme Françoise DAVID
14 rue Jean Faurel
19100 BRIVE
Tél. 05 55 87 06 82

LES MOBEUSES ET LES MOBEURS CORREZIENS
M. Franck FELIU
68 route de Varetz
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 63 63 76 12
lesmobeusesetmobeurscorrezien
@gmail.com

PARENTS D'ÉLÈVES
Mme Jennifer LENFANT
Mme Corianne ARDOUIN
Mairie de Saint-Viance
1 rue du Pontel
19240 SAINT-VIANCE
apesaintviance@gmail.com

RANDO SAINT-VIANCE
M. Claude JACQUES
Mairie de Saint-Viance
1 rue du Pontel
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 60 73 26 98
claude.jacques10@orange.fr

SAINT-VIANCE LOISIRS
M. Brice SALA
La Gratade
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 42 30
lemondedesloisirs@gmail.com

SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT-VIANCE NATURE
M. Denis CHABIN
La Bastide
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 84 40 14 67

SWEET LADIES
Mme Karine JOLY
2 chemin de la loubatière
19240 ALLASSAC
Tél. 06 79 80 84 05
ideeclim19@9@orange.fr

TENNIS DE TABLE
M. Guillaume SUDRIE
24 route d'Allassac
Les Rebières Blanches
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 25 56 56 59
les.rebieres.blanche@gmail.com

C'est remarquable !!!

Félicitations à Colette et René MASDUPUY qui ont fêté leurs noces de platine le 17 juin 2023, scellant ainsi 70 ans d'une union célébrée le 17 juin 1953.

Le carnet

Etat-civil

Naissances

17 mai	Djayane, Loan ALBICY
4 août	Mia, Lola FOUSSAT
21 août	Jules, Morgan, Emilien, Julien FLACHERON LEBLANC
10 novembre	Harry, Travis, Thomas BRUN
12 novembre	Azélie BRACHANET

Mariages

8 juillet	Noëlla COCO et André, Roger, Christophe PUNZO
26 juillet	Emmanuelle PEREIRA et Anthony, Philippe TOMAS
28 juillet	Nataliia DROVIKOVA et Pierre COURNIL
29 juillet	Catherine, Marie-Paule PENNEQUIN et Denis, Lucien LECANTE
2 septembre	Muriel, Marie, Marguerite MARCILLOU et Jérémy, Paulin LARAVOIR
7 octobre	Alison VIDAL et Rémi BASTOS

Décès

20 juillet	Yvette, Camille ADAM, veuve DURCE
2 août	Anne, Marie, Mélanie CEYSSAC, veuve PORCHER
31 août	Alice, Bernadette DEBAT épouse MOURNETAS
22 septembre	Colette, Marie-Thérèse MOULY épouse SEGUY
26 octobre	Béatrice, Annie, Maryse MARTIN veuve CABANILLAS
5 novembre	René, Antoine DELBES
15 novembre	Armandine DALIS, veuve GINIER
26 décembre	Mireille VILLEPREUX, épouse LATEYROUX

SANICHAUFF SERVICES

PLOMBERIE – CHAUFFAGE – CLIMATISATION
TRAVAUX IMMOBILIERS – DÉPANNAGE & ENTRETIEN

1 rue des Gravières – 19240 SAINT-VIANCE
06.61.63.77.44
sanichauffservices@gmail.com
SIRET 848 148 102 00017

ZAC de la Nau
19240 Saint Viance
Tél: 05.55.88.18.88
contact@uvgermi.fr

UVGERMI
ULTRAVIOLETS DE HAUTE TECHNOLOGIE
Fabricant / Concepteur // Manufacturer/Designer
www.uvgermi.fr

Louis'anna
COIFFURE
05 55 85 00 00 St Viance

HÔTEL RESTAURANT
L'auberge

L'auberge
25 Rue du Pontel,
19240 Saint-Viance
Tél. : +33 (0)5 55 85 15 53
www.aubergesaintviance.eatbu.com
aubergesaintviance@gmail.com

Arbre Avenir
Philippe SANCHEZ
Grimpeur Elagueur
Taille douce
Elagages de grandes hauteurs
Abattages difficiles
Débroussaillage - Dessouchage, même dans les parcs et jardins inaccessibles aux engins
DEVIS GRATUITS
Les Garennes
19240 SAINT VIANCE
Tél. 05 55 84 96 99
06 83 88 09 43

La rose corrèzienne
EARL du parc
Rue du castel La grange
19240 Saint Viance
FAURIE Philippe
BEAUFRERE Pascaline
Tel : 06.88.73.80.48

Silab
Leader mondial des ingrédients actifs naturels cosmétiques et dermo-cosmétiques
Entreprise engagée pour une performance durable
Saint-Viance
indépendance - excellence - qualité

SARL TOSCANO
Victor & Associés
Peinture - Décoration - Revêtement de sol
Plafonds tendus
19, route de la Bastide - 19240 Saint Viance
05 55 86 04 38 - 06 11 91 82 76

Artisan
Carreleur
Lanceiras Paulo
Les theyres
86 route de Varetz
19240 SAINT VIANCE
0555237001 / 0611832844
paulolanceiras@hotmail.fr